



NOTICE ANNUELLE 2024

26 février 2025

WSP

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
Introduction	3
Énoncés prospectifs	3
Données sectorielles et données du marché.....	4
Structure de l'entreprise.....	5
Nom, adresse et constitution.....	5
Liens intersociétés	5
Développement général de l'activité	6
Changements annoncés récemment	6
Faits nouveaux en 2024	6
Faits nouveaux en 2023	8
Faits nouveaux en 2022	9
Tableau des acquisitions	10
Description des activités.....	11
Survol de la Société	11
Clients par secteur du marché	12
Types de contrats et gestion de contrats	13
Concurrence.....	14
Recherche et développement	14
Employés.....	14
Santé, sécurité, environnement et qualité.....	15
Politiques sociales et environnementales	15
Assurance	16
Facteurs de risque	16
Dividendes	16
Dividendes déclarés	16
Description de la structure du capital.....	16
Actions.....	16
Actions privilégiées	16
Description des dettes importantes	17
Convention de crédit	17
Billets.....	17
Notations	18

Marché pour la négociation des titres	18
Cours et volume des opérations	18
Administrateurs et dirigeants	19
Conseil d'administration.....	19
Membres de la haute direction	21
À propos du comité d'audit	22
Composition du comité d'audit.....	22
Formation et expérience pertinentes des membres du comité d'audit.....	23
Politiques et procédures d'approbation préalable	24
Honoraires pour les services d'auditeur externe	24
Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions	25
Interdictions d'opérations ou faillites.....	25
Amendes ou sanctions	25
Conflits d'intérêts	25
Intérêt des dirigeants et d'autres personnes dans des opérations importantes	26
Poursuites et affaires réglementaires	26
Agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts	26
Contrats importants	27
Intérêts des experts	27
Renseignements supplémentaires	28
Annexe A Mandat du comité d'audit de Groupe WSP Global Inc. (la « Société »)	29

Introduction

Sauf indication contraire dans la présente notice annuelle, le terme « dollar » et les symboles « \$ » et « \$ CA » désignent le dollar canadien et le symbole « \$ US » désigne le dollar américain.

Dans la présente notice annuelle, sauf indication à l'effet contraire ou à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, « WSP », la « Société », « elle », « son », « sa », « ses », « nous », « notre », « nos » et d'autres termes semblables désignent Groupe WSP Global Inc. Si le contexte l'exige, ces termes désignent également les filiales, les sociétés affiliées et les prédécesseurs de WSP, collectivement ou individuellement.

Dans la présente notice annuelle, le terme « conseil » désigne le conseil d'administration de la Société. Les mots « actions » et « actionnaires » désignent respectivement les actions ordinaires et les actionnaires de la Société.

Sauf indication contraire, les renseignements présentés dans la présente notice annuelle sont arrêtés en date du 31 décembre 2024. La présente notice annuelle doit être lue en parallèle avec les renseignements présentés dans les états financiers consolidés audités et les notes connexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le rapport de gestion s'y rapportant. Aucun autre renseignement, y compris les renseignements affichés sur le site Web de WSP ou accessibles à partir de ce site, ni aucun document mentionné dans la présente notice annuelle n'y sont intégrés ni n'en font partie, sauf s'il est expressément indiqué dans la présente notice annuelle qu'ils le sont. Les documents intégrés par renvoi dans les présentes peuvent être consultés sur le site Web de WSP, au www.wsp.com, de même que sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca.

Énoncés prospectifs

En plus de communiquer des données historiques, la Société peut formuler ou présenter, dans la présente notice annuelle, des énoncés ou de l'information qui ne sont pas fondés sur des faits historiques ou actuels, et peuvent être considérés comme étant de l'information prospective ou des énoncés prospectifs (collectivement, les « énoncés prospectifs ») en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs ont trait à des événements ou des résultats futurs et reflètent les attentes de la direction de la Société (la « direction »), notamment, quant au versement des dividendes, à la croissance, aux résultats d'exploitation, au rendement, aux perspectives d'affaires et aux débouchés de la Société, y compris l'exécution de notre plan d'action stratégique mondial 2025-2027, ou aux tendances qui touchent ses secteurs d'activités.

On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « pouvoir », « devoir », « prévoir », « projeter », « anticiper », « croire », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer » ou d'autres termes semblables, employés au présent ou au futur ou au conditionnel, y compris à la forme négative. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents et se basent sur de nombreuses hypothèses, tant générales que précises, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs, et que nos perspectives commerciales, nos objectifs, nos plans et nos priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces énoncés ne constituent pas une garantie du rendement ou des événements futurs, et nous vous mettons en garde contre le risque de vous fier à ces énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs de la Société sont fondés sur des hypothèses relatives aux activités d'exploitation et sur d'autres hypothèses que cette dernière considère comme étant raisonnables à la date à laquelle les énoncés sont faits, y compris les hypothèses présentées dans la présente notice annuelle, et incluant, sans toutefois s'y limiter, les principales hypothèses à propos de ce qui suit : la conjoncture économique et politique; l'état de l'économie mondiale et de l'économie dans les régions où la Société exerce des activités; l'état des marchés de capitaux et de crédit mondiaux et locaux et l'accès à ces marchés; les taux d'intérêt; les besoins en fonds de roulement; le recouvrement de créances clients; l'obtention de nouveaux contrats par la Société; la capacité de la Société à attirer de nouveaux clients; les marges anticipées relativement aux nouveaux contrats obtenus; l'état du carnet de commandes de la Société; les dépenses en immobilisations effectuées par les secteurs public et privé; la dépréciation du goodwill; la fluctuation des

devises étrangères; les lois et les règlements en matière de fiscalité auxquels la Société est assujettie; les avantages prévus des acquisitions et les synergies qui devraient en résulter; le type de contrats conclus par la Société; l'utilisation adéquate de sa main-d'œuvre par la Société; la capacité de la Société de retenir ses clients; des changements dans l'exécution des contrats; la réalisation des projets; la capacité de la Société de réussir l'intégration d'entreprises; la capacité de la Société à gérer la croissance; les ententes de partenariats auxquelles participe ou participera la Société; les relations avec les fournisseurs et les sous-consultants; les relations avec la direction; les professionnels clés et les autres employés de la Société; les facteurs externes qui touchent les activités internationales de la Société; le maintien en vigueur d'assurances suffisantes; la gestion des risques environnementaux et sociaux et des risques en matière de santé et de sécurité; le caractère suffisant des systèmes d'information, de la technologie de communication et des autres éléments technologiques actuels et planifiés de la Société; le caractère suffisant des mesures de cybersécurité adoptées par la Société; la conformité aux lois et aux règlements; les poursuites judiciaires futures; le caractère adéquat des mécanismes internes de contrôle et de divulgation; le cadre réglementaire, et l'état de ses régimes d'avantages sociaux.

Ces hypothèses tiennent également compte de celles décrites à la section « Énoncés prospectifs » du rapport de gestion pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2024 (le « rapport de gestion »), laquelle est intégrée aux présentes par renvoi dans cette mise en garde. Si une ou plusieurs de ces hypothèses ne se révèlent pas exactes, les résultats ou les événements réels de la Société pourraient différer considérablement de ceux qui sont décrits de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Pour évaluer les énoncés prospectifs, les investisseurs doivent spécifiquement prendre en compte divers facteurs de risque qui, s'ils se réalisent, pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent notamment : l'incapacité à mettre en œuvre des initiatives d'affaires et d'entreprise suffisantes; l'augmentation des coûts immobiliers; l'acquisition d'entreprises présentant un niveau de risque en santé et sécurité supérieur à celui de WSP; l'incapacité à obtenir une rétroaction de nos clients concernant notre rendement; l'incapacité à identifier les opportunités liées au climat ainsi qu'à évaluer et à gérer les risques liés au climat, les modifications apportées à la réglementation qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les activités de la Société; l'impossibilité de mener des audits auprès des fournisseurs, ainsi que les autres risques dont il est fait mention dans les rapports que la Société dépose de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières ou des commissions des valeurs mobilières, ou dans les autres documents que la Société rend publics, et qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats indiqués de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de nos attentes exprimées ou sous-entendues dans nos énoncés prospectifs sont décrits plus en détail à la rubrique 20, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société, laquelle est intégrée aux présentes par renvoi dans cette mise en garde.

Les résultats et les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles à cause des risques associés aux secteurs d'activités et à l'industrie de la Société de même qu'à l'économie mondiale et à cause des hypothèses avancées relativement à ces risques. De ce fait, rien ne garantit que les résultats réels seront conformes aux résultats décrits dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs contenus dans la présente notice annuelle décrivent les attentes de la Société en date de la présente notice annuelle, de sorte qu'ils sont susceptibles de changer après cette date. Sauf si elle y est tenue par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les énoncés prospectifs présentés dans la présente notice annuelle ou ailleurs, en raison d'une nouvelle information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente notice annuelle sont expressément visés dans leur ensemble par la présente mise en garde. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Données sectorielles et données du marché

Certains renseignements ou certaines déclarations que renferme la présente notice annuelle sont fondés sur la connaissance que possède la Société du secteur où elle évolue, ainsi que sur les estimations et les

hypothèses qu'elle a élaborées en fonction de cette connaissance. La connaissance du secteur que possède la Société vient de son expérience et de son implication au sein du secteur.

Il est important de souligner que certaines des données sectorielles et des données du marché que renferme la présente notice annuelle sont fondées sur des publications sectorielles, des études de marché, des sources gouvernementales et d'autres sources de renseignements accessibles au public. Bien que la Société estime que ces renseignements sont fiables, ils n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante et comportent un certain nombre d'hypothèses et de restrictions. De plus, toute projection, hypothèse ou estimation du rendement futur de la Société ou de son secteur d'activité sont nécessairement exposées à une grande incertitude et à des risques élevés en raison de divers facteurs, dont ceux décrits à la rubrique « Énoncés prospectifs » de la présente notice annuelle. Ces facteurs et d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement des résultats présentés dans les estimations faites par des tiers et par la Société.

Structure de l'entreprise

Nom, adresse et constitution

Groupe WSP Global Inc. a été constituée sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) le 15 novembre 2013, et a été prorogée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (la « LCSA ») le 1^{er} janvier 2014, à l'occasion de la réorganisation du groupe de sociétés WSP en structure d'entreprise mondiale opérée à la même date en vertu d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal conformément aux dispositions de la LCSA (l'« arrangement »). En raison de l'arrangement, Groupe WSP Global Inc. est devenue la société mère ultime du groupe de sociétés WSP. Les statuts de la Société ont été modifiés par un certificat de modification le 9 mai 2024 afin de faire passer le nombre maximal d'administrateurs de la Société de dix à quinze.

Le siège de la Société est situé au 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, 11^e étage, Montréal (Québec) H3H 1P9.

Liens intersociétés

Le tableau ci-dessous énumère les principales filiales de la Société au 31 décembre 2024, le pourcentage de votes attachés à l'ensemble des titres avec droit de vote de chacune de ces filiales détenues en propriété véritable ou contrôlées, directement ou indirectement, par la Société et l'autorité législative sous le régime de laquelle la filiale est constituée. La Société a d'autres filiales, mais les actifs et les revenus de ces filiales n'excédaient pas 10 %, individuellement, et 20 %, collectivement, des actifs ou des revenus consolidés de la Société au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date.

Filiales	Pourcentage de titres avec droit de vote détenus	Autorité législative de constitution
Calibre Professional Services One PTY Ltd	100 %	Australie
Louis Berger (Canada) Limited	100 %	Nouvelle-Écosse
Power Engineers, Incorporated	100 %	Idaho
WSP Australia Pty Limited	100 %	Australie
WSP Canada Inc.	100 %	Canada
WSP E&I Canada Limited	100 %	Alberta
WSP International LLC	100 %	Delaware
WSP Middle East Ltd.	100 %	Jersey
WSP New Zealand Limited	100 %	Nouvelle-Zélande
WSP Sverige AB	100 %	Suède
WSP UK Limited	100 %	Angleterre

Filiales	Pourcentage de titres avec droit de vote détenus	Autorité législative de constitution
WSP USA Buildings Inc.	100 %	New York
WSP USA Inc.	100 %	New York
WSP USA Solutions Inc.	100 %	New York

En plus de ses principales filiales, la Société possède un certain nombre d'autres filiales qui desservent des marchés spécifiques, servent de sociétés de portefeuille ou sont utilisées à d'autres fins.

Développement général de l'activité

Les faits saillants du développement des activités de la Société au cours des trois derniers exercices sont relatés ci-dessous.

Changements annoncés récemment

Le 12 février 2025, WSP a publié son plan d'action stratégique mondial 2025-2027, exposant son orientation stratégique planifiée pour le prochain cycle triennal. Le plan d'action stratégique mondial 2025-2027 peut être consulté sur notre site Web, au www.wsp.com, sous l'onglet « Investisseurs ».

Faits nouveaux en 2024

ACQUISITIONS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, WSP a réalisé cinq acquisitions et accueilli environ 4 815 nouveaux employés : Communica Public Affairs Inc. (« Communica »), Proxion Plan Oy et Proxion Pro Oy (collectivement, « Proxion »), AKF Group LLC (« AKF »), 1A Ingenieros, S.L. (« 1A Ingenieros ») et POWER Engineers, Incorporated (« POWER »). L'acquisition de POWER est décrite plus en détail ci-après.

Acquisition de POWER

Le 1^{er} octobre 2024, WSP a annoncé la conclusion de l'acquisition de POWER, une société de consultation de renom américaine comptant environ 4 000 employés en Amérique du Nord, avec une présence marquée dans le secteur de l'électricité et de l'énergie (l'« acquisition de POWER »). Le prix d'acquisition de POWER s'est élevé à 1,75 milliard de dollars américains (2,36 milliards de dollars) et les coûts liés à l'opération ont été financés au moyen du produit net tiré du placement de titres de WSP d'un montant de 1,15 milliard de dollars, dont la clôture a eu lieu le 19 août 2024, du placement privé de billets de premier rang non garantis d'un montant de 1,0 milliard de dollars, dont la clôture a eu lieu le 12 septembre 2024, de nouveaux emprunts à terme disponibles aux termes d'un supplément relatif à la facilité supplémentaire liée à la convention de crédit existante (ces deux termes sont définis ci-après à la rubrique « Contrats importants ») d'un capital global de 350 millions de dollars américains, ainsi que par l'utilisation des liquidités et des facilités de crédit disponibles de WSP.

STRUCTURE DU CAPITAL

Le 8 août 2024, WSP a déposé un prospectus préalable de base simplifié (le « prospectus préalable ») visant le placement au Canada, par voie de prospectus, d'actions, d'actions privilégiées, de titres d'emprunt, de bons de souscription, de reçus de souscription, d'unités ou d'une combinaison de ces titres, dans le cadre d'une ou de plusieurs opérations au cours de la période de validité de 25 mois du prospectus préalable. WSP continue de se prévaloir des dispenses de certaines obligations du régime de prospectus au bénéfice d'émetteurs établis bien connus émises par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui ont pris effet au début de 2022.

Le 19 août 2024, WSP a annoncé la conclusion d'un placement public par voie de prise ferme (le « placement public ») de reçus de souscription de la Société (les « reçus de souscription émis dans le cadre du placement ») et d'un placement privé (le « placement privé simultané ») de reçus de souscription

de la Société (les « reçus de souscription du placement privé » et, collectivement avec les reçus de souscription émis dans le cadre du placement, les « reçus de souscription »), pour un produit brut totalisant 1,15 milliard de dollars, incluant l'exercice intégral de l'option de surallocation dans le cadre du placement public et des options de souscription supplémentaires dans le cadre du placement privé simultané. Le produit net tiré du placement public et du placement privé simultané a été affecté au financement d'une partie du prix d'acquisition de POWER.

WSP a émis 2 811 750 reçus de souscription émis dans le cadre du placement, y compris 366 750 reçus de souscription émis dans le cadre du placement qui ont été émis à l'exercice de l'option de surallocation octroyée au syndicat de preneurs fermes codirigé par CIBC Marchés des capitaux, Financière Banque Nationale inc. et RBC Marchés des Capitaux au prix de 204,50 \$ chacun, pour un produit brut totalisant 575,0 millions de dollars.

WSP a émis 2 813 178 reçus de souscription du placement privé au prix de 204,50 \$ chacun par voie du placement privé simultané réalisé avec GIC Pte. Ltd., la Caisse de dépôt et placement du Québec, British Columbia Investment Management Corporation et une filiale de l'Office d'investissement du régime de pension du Canada, pour un produit brut totalisant 575,3 millions de dollars. De ce nombre, 366 936 reçus de souscription du placement privé ont été émis lors de l'exercice intégral des options de souscription supplémentaires.

Tous ces reçus de souscription ont été convertis en actions à la réalisation de l'acquisition de POWER le 1^{er} octobre 2024.

Le 12 septembre 2024, WSP a réalisé un placement privé de billets de premier rang non garantis à 4,120 % échéant le 12 septembre 2029 d'un capital global de 525 millions de dollars (les « billets de série 3 ») et de billets de premier rang non garantis à 4,754 % échéant le 12 septembre 2034 d'un capital global de 475 millions de dollars (les « billets de série 4 »). Les billets de série 3 et les billets de série 4 se sont vu attribuer une note de BBB (haut), avec une tendance stable, par DBRS Morningstar (« DBRS »). Le produit brut total tiré du placement des billets de série 3 et des billets de série 4 a été affecté au financement d'une partie du prix d'acquisition de POWER.

FACILITÉ DE CRÉDIT

Le 26 juin 2024, WSP a conclu une deuxième convention de modification de la convention de crédit (définie ci-après à la rubrique « Contrats importants ») qui, entre autres, a prolongé la durée des deux tranches de la facilité de crédit renouvelable à trois ans et à cinq ans, respectivement, à compter de la date de prise d'effet de cette modification, afin de tenir compte de la transition du CDOR au CORRA et de donner à WSP une plus grande souplesse pour émettre des obligations liées au projet.

Le 1^{er} octobre 2024, dans le cadre de la réalisation de l'acquisition de POWER, WSP a effectué des prélèvements, aux termes du supplément relatif à la facilité supplémentaire (défini ci-après à la rubrique « Contrats importants ») liée à la convention de crédit, sur deux emprunts à terme totalisant 350 millions de dollars américains échéant respectivement en octobre 2026 et 2027.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En mai 2024, Pierre Shoiry, vice-président du conseil de WSP, a quitté le conseil. M. Shoiry a été président et chef de la direction de la Société pendant 21 ans avant d'occuper le poste de vice-président du conseil en 2016 et ainsi assurer une saine continuité et la planification de la relève.

En mai 2024, Paul Raymond, qui était administrateur et membre du comité d'audit depuis son élection en 2019, a quitté le conseil.

Le 13 juin 2024, Martine Ferland a été nommée au conseil et membre du comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération. M^{me} Ferland possède une vaste expérience comme conseillère en ressources humaines, en stratégie de gestion des talents et en investissement des régimes de retraite.

Le 30 juillet 2024, Macky Tall, un administrateur de la Société depuis le 11 mai 2023, a été nommé membre du comité d'audit du conseil.

ÉQUIPE DE DIRECTION

Le 3 avril 2024, Joseph (Joe) Sczurko a été nommé président de WSP aux États-Unis. M. Sczurko s'est joint à WSP en 2022 dans le cadre de l'acquisition des activités liées à l'environnement et aux infrastructures de John Wood Group plc et, depuis, il dirige les activités liées aux sciences de la terre et à l'environnement de WSP aux États-Unis.

Le 3 avril 2024, Christopher (Chris) Peters a été nommé chef de l'exploitation, États-Unis de WSP. Auparavant, il a occupé le poste de président de la région ouest des États-Unis de WSP.

En octobre 2024, Holger Peller a été nommé directeur mondial, Électricité et énergie après être entré au service de WSP dans le cadre de l'acquisition de POWER. M. Peller compte plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de l'électricité et de l'énergie et, auparavant, il a occupé les fonctions de président et chef de l'exploitation de POWER.

Le 6 novembre 2024, WSP a annoncé la nomination de Mark Naysmith au poste de chef mondial de l'exploitation, à compter de janvier 2025. M. Naysmith possède une vaste expérience reconnue en excellence opérationnelle et en croissance stratégique.

Le 6 novembre 2024, WSP a annoncé la nomination de Paul Reilly au poste de président et directeur général de WSP au Royaume-Uni et en Irlande, avec prise d'effet en janvier 2025. À ce titre, il se joindra à l'équipe de direction mondiale. Auparavant, il a été chef de la direction adjoint de WSP au Royaume-Uni et en Irlande.

En décembre 2024, Dean McGrail a été nommé président, Moyen-Orient et Asie. M. McGrail occupe le poste de président, Moyen-Orient depuis 2021. À ce titre, il assure un solide leadership, fait preuve d'une vision stratégique et démontre un souci constant pour la qualité, l'excellence technique et le rendement de l'entreprise. Avant de s'installer au Moyen-Orient en 2006, il a travaillé quatre ans au sein de WSP en Chine et à Hong Kong.

En janvier 2025, Kathleen McGrail a été nommée directrice mondiale, Services-conseils et membre de l'équipe de direction mondiale. M^{me} McGrail est une spécialiste de la transformation opérationnelle comptant plus de 25 ans d'expérience en services-conseils. Elle est entrée au service de WSP en 2021 à titre de directrice générale, Services-conseils au Moyen-Orient.

Faits nouveaux en 2023

ACQUISITIONS ET DESSAISISSEMENT

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, WSP a réalisé quatre acquisitions et accueilli environ 1 725 nouveaux employés : BG Bonnard et Gardel Holding SA (« BG »), Enstruct Group Pty Ltd (« enstruct »), LGT Inc. (« lgt ») et Calibre Professional Services One Pty Ltd (« Calibre »).

WSP a également vendu Louis Berger Services, Inc., entreprise spécialisée dans les services d'exploitation et d'entretien d'infrastructures complexes dans des installations militaires et civiles essentielles partout dans le monde et comptant environ 1 400 employés, à Versar Inc.

STRUCTURE DU CAPITAL

Le 22 novembre 2023, WSP a réalisé un placement privé d'un capital total de 500 millions de dollars de billets non garantis de premier rang à 5,548 % échéant le 22 novembre 2030 (les « billets de série 2 »). Les billets de série 2 se sont vu attribuer une note de BBB (haut), avec une tendance stable, par DBRS. Le produit du placement des billets de série 2 a été affecté au remboursement de la dette existante et à d'autres besoins généraux de l'entreprise.

FACILITÉ DE CRÉDIT

Le 27 avril 2023, WSP a conclu une convention de crédit modifiée (définie ci-après à la rubrique « Contrats importants » comme étant la « convention de crédit ») avec, notamment, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, à titre d'agent administratif, et les institutions financières qui y sont parties, à titre de prêteurs, qui a modifié et consolidé en un seul contrat de crédit chacun des contrats de crédit suivants

auxquels la Société était auparavant partie : (i) le sixième contrat de crédit modifié, initialement daté du 31 janvier 2020, (ii) le contrat de crédit initialement daté du 29 janvier 2021 et (iii) le contrat de crédit initialement daté du 1^{er} août 2022.

En modifiant et en consolidant les contrats de crédit susmentionnés, la convention de crédit prévoyait, entre autres, le report de l'échéance de chaque facilité renouvelable et procurait à WSP davantage de souplesse dans le cadre d'acquisitions futures, notamment au moyen de dispositions prévoyant une augmentation des sommes disponibles aux termes des facilités à certaines conditions.

Le 31 août 2023, WSP a conclu une première convention de modification de la convention de crédit qui, entre autres choses, a modifié les modalités liées au développement durable des facilités visées par la convention de crédit, notamment pour étendre ces modalités aux facilités de crédit renouvelables et aux prêts à terme.

RÉSILIATION DU RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES (« RRD »)

Le 10 mai 2023, le conseil a approuvé la résiliation du RRD de la Société conformément à ses modalités.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 11 mai 2023, à la suite de son élection à l'assemblée annuelle des actionnaires de WSP, M. Macky Tall s'est joint au conseil de WSP.

Le 6 décembre 2023, M. Claude Tessier s'est joint au conseil de WSP et a été nommé membre de son comité d'audit.

ÉQUIPE DE DIRECTION

En février 2023, Sandy Vassiadis s'est jointe à WSP à titre de cheffe des communications mondiales.

Le 28 septembre 2023, WSP a annoncé que Greg Kane prendrait la relève à titre de chef de la direction de WSP en Australie en 2024. M. Kane était le chef de l'exploitation de WSP en Australie et a auparavant occupé le poste de chef de la direction de WSP au Moyen-Orient.

MODIFICATIONS AU RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET NOUVEAU RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS

À l'assemblée tenue le 11 mai 2023, les actionnaires ont approuvé des modifications au régime incitatif à long terme de la Société et l'adoption d'un nouveau régime d'unités d'actions. Les unités d'actions restreintes ont été retirées du régime incitatif à long terme, qui est devenu le régime d'options d'achat d'actions. D'autres modifications du régime incitatif à long terme ont également été adoptées afin, notamment, (i) d'augmenter le nombre d'actions réservées aux fins d'émission aux termes du régime; (ii) d'augmenter la limite de participation des initiés; et (iii) de préciser la latitude dont dispose la Société pour apporter des modifications qui ne nécessitent pas l'approbation des actionnaires et de confirmer que les modifications nécessitant l'approbation des actionnaires sont également assujetties à l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX »).

Faits nouveaux en 2022

ACQUISITIONS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, WSP a réalisé six acquisitions et accueilli environ 7 355 nouveaux employés : Climate Finance Advisors, BOD Arquitectura e Ingenieria, Greencap Holdings, la division environnement et infrastructures de John Wood Group plc (l'« acquisition de l'entreprise E&I de Wood »), Capita REI et GL Hearn, ainsi que Odeh Engineers. L'acquisition de l'entreprise E&I de Wood est décrite plus en détail ci-après.

Acquisition de l'entreprise E&I de Wood

Le 21 septembre 2022, WSP a annoncé qu'elle avait conclu l'acquisition de la division environnement et infrastructures de John Wood Group plc, une entreprise comptant 6 000 professionnels exerçant leurs activités dans une centaine de bureaux répartis dans plus de dix pays qui fournit des services d'ingénierie, des services-conseils en assainissement et des services de délivrance de permis environnementaux, d'inspection et de surveillance, ainsi que de gestion environnementale à des clients dans le secteur public et le secteur industriel, ainsi que dans les secteurs des infrastructures, du pétrole et du gaz, de l'électricité, de l'eau et des mines. La contrepartie totale en espèces dans le cadre de l'acquisition de l'entreprise E&I de Wood s'établissait à environ 1,801 milliard de dollars américains (environ 2,4 milliards de dollars), sous réserve de rajustements, et elle a été financée au moyen d'une facilité de crédit à terme de 1,801 milliard de dollars américains (environ 2,4 milliards de dollars) assortie de durées diverses allant jusqu'à cinq ans.

STRUCTURE DU CAPITAL

Le 16 août 2022, WSP a annoncé avoir réalisé un placement public par voie de prise ferme d'actions ainsi qu'un placement privé d'actions qui lui ont rapporté un produit brut total d'environ 920 millions de dollars.

WSP a émis 3 031 400 nouvelles actions, y compris 395 400 actions qui ont été émises à l'exercice intégral de l'option de surallocation octroyée au syndicat de preneurs fermes codirigé par CIBC Marchés des capitaux, Financière Banque Nationale inc. et RBC Marchés des Capitaux au prix de 151,75 \$ chacune, ce qui a généré un produit brut total d'environ 460 millions de dollars.

WSP a émis, par la voie d'un placement privé simultané réalisé avec GIC Pte. Ltd., la Caisse de dépôt et placement du Québec et une filiale de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, 3 032 550 actions au prix de 151,75 \$ chacune, pour un produit brut total d'environ 460 millions de dollars. De ce nombre, 395 550 actions ont été émises à l'exercice intégral des options de souscription supplémentaires.

ÉQUIPE DE DIRECTION

En juillet 2022, Chadi Habib s'est joint à WSP à titre de chef mondial de la technologie et responsable des solutions d'affaires.

Tableau des acquisitions

(pour les trois derniers exercices clos le 31 décembre 2024)

Entreprise	Nombre approximatif d'employés à la clôture	Spécialité	Emplacements principaux
2024			
Communica	50	Environnement	Canada
Proxion	150	Transport et infrastructures	Finlande
AKF	365	Immeubles et bâtiments	États-Unis
1A Ingenieros	250	Électricité et énergie	Espagne
POWER	4 000	Électricité et énergie	États-Unis
2023			
BG	700	Immeubles, infrastructures et environnement	Suisse
enstruct	75	Immeubles et bâtiments	Australie
Igt	150	Immeubles et bâtiments	Canada
Calibre	800	Mines	Australie

2022			
Climate Finance Advisors	16	Environnement	États-Unis
BOD Arquitectura e Ingenieria	45	Immeubles et bâtiments	Espagne
Greencap Holdings	250	Environnement	Australie
Entreprise E&I de Wood	6 000	Environnement	Mondial
Capita REI & GL Hearn	1 000	Transport, bâtiments et environnement	Royaume-Uni
Odeh Engineers	44	Immeubles et bâtiments	États-Unis

Description des activités

Survol de la Société

En tant que firme mondiale de premier plan en services professionnels, la Société fournit des services consultatifs stratégiques et une expertise technique à de nombreux clients des domaines du transport et des infrastructures, des sciences de la terre et de l'environnement, des immeubles et bâtiments ainsi que de l'électricité et l'énergie (une description des secteurs de marché de la Société est présentée ci-après à la rubrique « Clients par secteur du marché »). Conseillers, ingénieurs, spécialistes de l'environnement, scientifiques, techniciens, architectes et urbanistes comptent parmi les experts de la Société partout dans le monde, qui regroupent également des professionnels en conception et en gestion de programme. Grâce à ses quelque 72 800 employés talentueux œuvrant dans le monde, la Société bénéficie d'un positionnement favorable pour réaliser des projets durables et de grande qualité, peu importe où ses clients ont besoin d'elle.

Le modèle d'affaires de la Société est centré sur le maintien d'une position de chef de file dans chaque région et chaque marché où elle évolue, grâce à un engagement solide envers les collectivités et les clients régionaux, nationaux et internationaux, et à la prise en compte de leurs besoins. La Société offre une variété de services tout au long de l'exécution du projet, soit de la phase des études initiales de planification et de développement jusqu'aux phases de gestion, de conception, de gestion de la construction, de mise en service et d'entretien du projet ou du programme.

Un tel modèle d'affaires se traduit par l'implantation de bureaux régionaux offrant une gamme complète de services à toutes les étapes de l'exécution d'un projet. Sur le plan fonctionnel, les leaders des divers segments de marché travaillent en collaboration avec les leaders régionaux au développement et à la coordination des marchés desservis, jumelant les connaissances et les relations locales à une expertise reconnue à l'échelle nationale. La Société a développé une approche d'équipe multidisciplinaire dans le cadre de laquelle les employés travaillent en étroite collaboration avec les clients à l'élaboration de solutions qui respectent les échéanciers et les budgets établis.

La Société croit avoir des capacités et des compétences assez vastes pour transformer la vision de ses clients en réalité durable, d'un point de vue commercial, technique, social et environnemental.

Les secteurs opérationnels de la Société sont le Canada, les Amériques (États-Unis et Amérique latine), l'EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique) et l'APAC (Asie-Pacifique, comprenant principalement l'Asie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande).

Le tableau ci-dessous présente les produits des activités ordinaires de la Société, au total et par secteur, au cours des exercices 2024 et 2023 :

Secteur opérationnel (en millions de dollars)	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Canada	2 788,1 \$	2 498,5 \$
Amériques (États-Unis et Amérique latine)	6 935,2 \$	6 024,8 \$
EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique)	4 385,5 \$	3 900,4 \$

APAC (Asie-Pacifique – principalement l'Asie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande)	2 058,0 \$	2 013,5 \$
Total	16 166,8 \$	14 437,2 \$

Clients par secteur du marché

Les secteurs du marché dans lesquels WSP exerce ses activités sont décrits ci-après.

- **Transport et infrastructures** : Les experts de la Société conseillent, planifient, conçoivent et gèrent des projets d'infrastructures ferroviaires, maritimes et urbaines ainsi que des projets d'infrastructures d'aviation, d'autoroutes, de ponts, de tunnels et d'eau. Des clients des secteurs publics et privés ainsi que des entrepreneurs en construction et d'autres partenaires font appel à l'expertise mondiale de la Société pour des services de design, pour élaborer des stratégies de transport et d'infrastructures à moyen et à long terme, ainsi que pour les guider et les appuyer pendant tout le cycle de vie d'une vaste gamme de projets et d'actifs. La Société tire une grande fierté de sa capacité à résoudre les problèmes les plus complexes de ses clients, à qui elle propose des solutions complètes, innovatrices et à valeur ajoutée afin de leur permettre d'atteindre les résultats souhaités. La Société offre une gamme complète de services locaux et possède à l'échelle internationale, le soutien nécessaire et une longue feuille de route jalonnée de projets couronnés de succès. De plus, la Société aide ses clients à affronter les défis et à faire face aux enjeux liés à l'intelligence en mobilité, à l'adaptation, à la décarbonisation, à la technologie opérationnelle (TO) à la cybersécurité, à l'équité sociale, à la réalisation de projets numériques, à la gestion d'actifs et au design.
- **Sciences de la terre et de l'environnement** : La Société compte des spécialistes qui travaillent avec des gouvernements et des clients du secteur privé et les conseillent sur des aspects clés des sciences de la terre et du développement durable. Les experts de la Société conseillent les clients sur des questions comme la qualité de l'air, de l'eau et du sol, la biodiversité, les solutions pour la transition énergétique, les changements climatiques ainsi que les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Ils fournissent des services spécialisés à des clients des secteurs des mines, du pétrole et du gaz, de l'électricité, de l'industrie et du transport, qui exercent tous leurs activités dans des secteurs fortement réglementés. La Société offre une large gamme de services consultatifs et opérationnels, y compris la diligence raisonnable, les approbations de permis, la conformité réglementaire, la gestion des déchets et des matières dangereuses, l'ingénierie géotechnique et minière, la gestion des ressources en eau, les évaluations d'impact environnemental et social, et les études de faisabilité et d'assainissement des terres. La réputation de la Société repose sur le fait qu'elle aide ses clients du monde entier à atténuer les risques, à gérer et à réduire les impacts et à maximiser les opportunités liées au développement durable, au changement climatique, à la consommation d'énergie, à l'extraction des ressources et à l'environnement. La Société accompagne ses clients tout au long du cycle de vie des projets, depuis la conception à l'assainissement et à la mise hors service des actifs, en passant par l'obtention des permis, la planification et l'exploitation.
- **Immeubles et Bâtiments** : La Société est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de services de gestion et de services-conseils, avec des antécédents éprouvés lorsqu'il s'agit de réaliser des immeubles commerciaux, des infrastructures sociales, des bâtiments, des lieux et des installations industrielles et de fabrication de la plus grande qualité qui soit. La Société participe à chacune des phases du cycle de vie d'un projet, depuis l'analyse de cas jusqu'à la conception et la construction, en passant par la gestion de l'actif et de la remise en état. La Société dispose d'équipes d'experts techniques dans le monde entier qui fournissent des services d'ingénierie et des services-conseils, notamment en ce qui a trait aux stratégies de décarbonisation, à la conception numérique de bâtiments, à la conception technique des bâtiments, aux services-conseils, de même qu'à la gestion des projets et de la construction. La Société permet à ses clients de maximiser le résultat de leurs projets dans tous les secteurs, y compris le secteur commercial et résidentiel, les centres de données, le secteur gouvernemental et la mobilité, les soins de santé, les sciences, la technologie et la fabrication, l'hôtellerie et le divertissement.
- **Électricité et énergie** : La Société offre des solutions intégrées à ses clients pour tous les types de projets énergétiques, y compris des investissements dans les énergies propres comme les énergies

renouvelables, des solutions à faibles émissions de carbone, comme le nucléaire ou le gaz naturel, des centrales électriques de grande envergure, des programmes de production d'électricité et d'efficacité énergétique à plus petite échelle, la transmission de courant continu à haute tension, la conception de sous-stations, l'étude de systèmes électriques, les mesures de protection et de contrôle, les systèmes élaborés de gestion de la distribution, le stockage et la distribution d'énergie. Les experts de la Société peuvent gérer de vastes programmes, ainsi que fournir des conseils et collaborer à toutes les étapes d'un projet en apportant des solutions complètes tout au long du cycle de vie au moyen de services d'ingénierie multidisciplinaires. Des études de préféabilité à l'engagement communautaire en passant par l'exploitation et la mise hors service, la Société a pour objectif de soutenir la transition des clients vers une énergie plus efficace, plus fiable et plus durable.

En outre, WSP offre également une gamme de services-conseils stratégiques hautement spécialisés, qui comprennent ceux qui sont énumérés ci-après :

- **Services de planification et services-conseils techniques** : La Société aide ses clients, tant sur le plan des services-conseils en environnement et en développement durable que des conseils liés à la planification de leurs nouveaux projets, leur offrant des services de vérification diligente des opérations et d'évaluation des actifs du portefeuille ou simplement des services visant à s'assurer que chaque projet est axé sur le numérique. La Société résout des problèmes et offre des stratégies, des recommandations et des conseils novateurs et Conçu pour l'avenir^{MC}, aidant les clients à demeurer concurrentiels et à gérer et à aménager efficacement leurs infrastructures et leurs biens immobiliers. Les clients des secteurs public et privé cherchent à avoir accès à des données plus précises et aux « leçons apprises » de la Société. La Société offre une expertise à l'échelle locale et des modèles de référence internationaux ainsi que des solutions fondées sur les pratiques exemplaires en tirant parti de son expérience. L'équipe de la Société marie les compétences techniques de son réseau mondial et une approche axée sur les résultats pour offrir des stratégies efficaces et durables qui contribuent à l'avancement des collectivités où elle est présente.
- **Services-conseils en gestion et stratégiques** : Les professionnels de la Société conseillent ses clients afin d'évaluer dès le départ la viabilité de leurs projets, à savoir des clients qui se lancent dans des projets de plusieurs millions, voire de milliards de dollars, et dont la conception ou la construction des projets prennent souvent des années avant de débuter. La Société valide les stratégies et les analyses de rentabilisation du client au moyen de multiples évaluations, par exemple environnementales, organisationnelles, techniques, conceptuelles, commerciales, numériques et stratégiques. La Société s'appuie sur la taille et l'envergure de ses équipes pour valider les conseils, les recommandations, les stratégies proposées et les solutions formulés à l'intention des clients.
- **Services numériques** : Les professionnels de la Société travaillent tout au long du cycle de vie d'un projet à concevoir des solutions novatrices grâce à l'expertise numérique interne et à la collaboration avec des fournisseurs de technologies chefs de file. Les progrès technologiques importants sont certes susceptibles d'améliorer la façon de vivre des gens, de se rendre au travail et de se déplacer, mais aussi ils remettent en question la manière dont les propriétaires d'immeubles et d'infrastructures doivent s'adapter au changement et l'accepter. Les experts en matière de numérique de la Société fournissent des services-conseils stratégiques à des dirigeants ayant trait à l'adoption du numérique et à la transformation numérique, en plus d'offrir des services et des plateformes numériques pour optimiser les projets touchant le génie, l'infrastructure, les bâtiments et l'environnement.
- **Services durables** : À la lumière des changements, comme ceux ayant trait à la croissance démographique, à la demande et aux contraintes en termes de ressources, ainsi qu'aux défis présentés par les phénomènes météorologiques extrêmes, qui ont tous une incidence sur la résilience de nos collectivités, la Société demeure déterminée à intégrer les principes de la durabilité aux étapes de planification, de conception et de gestion de l'ensemble de ses projets.

Types de contrats et gestion de contrats

Les contrats conclus par la Société sont généralement attribués par appels d'offres publics, sur invitation ou de gré à gré. La Société touche habituellement une rémunération fondée sur un tarif horaire lorsqu'elle est rémunérée à l'acte, une somme forfaitaire préalablement négociée ou un pourcentage des coûts

engagés pour réaliser le projet. Les mandats gouvernementaux sont habituellement obtenus au moyen de demandes de qualifications et de demandes de propositions où l'offre de services est préparée en détaillant l'expérience et les compétences de l'entreprise, le personnel technique, la méthodologie et l'approche. Le coût des services sert parfois de critère, la pondération accordée à chaque critère variant considérablement d'un client à l'autre. De surcroît, des critères fondés sur les compétences servent souvent à choisir des entreprises de génie-conseil, et la rémunération est négociée selon les décrets gouvernementaux, les normes sectorielles ou les barèmes de rémunération du client. La valeur et l'importance des contrats sont fort variées et vont de petits mandats ponctuels à d'importantes affectations pluriannuelles. Les ressources et les capacités des systèmes de la Société lui permettent de réaliser des projets qui exigent des compétences spécifiques et variées et de divers niveaux de complexité.

Même si la liste des clients internationaux de la Société augmente, la Société ne dépend pas de l'un ou de l'autre de ses clients pour poursuivre ses activités. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucun client ne représentait à lui seul plus de 10 % des produits d'exploitation consolidés ou des créances clients de la Société.

Concurrence

La Société évolue dans des marchés hautement concurrentiels et fait face à la concurrence de nombreuses sociétés régionales, nationales et internationales. Certains de ces concurrents ont des ressources financières et autres plus importantes que celles de la Société. D'autres sont plus petits et plus spécialisés et concentrent leurs ressources dans des sphères de compétences particulières ou dans des secteurs géographiques limités. L'importance de la concurrence varie selon le marché, l'industrie, les secteurs géographiques et le type de projets. En outre, le type et l'envergure des projets influent sur le niveau et le type de concurrence à laquelle fait face la Société. En situation de concurrence, les clients prennent des décisions en s'appuyant sur les compétences, l'expérience, la performance, la réputation, la technologie, les relations avec la clientèle et la capacité des entreprises de fournir les services pertinents dans les délais prévus et de manière sécuritaire et économique.

La Société considère que ses grands différenciateurs concurrentiels sont sa réputation, son expérience, la portée et la qualité de ses services, ses compétences techniques et multidisciplinaires, sa présence locale et mondiale, sa portée internationale, son modèle d'opération décentralisé, la prestation intégrée de services, la valeur ajoutée de ses services et la place de leadership sur le marché mondial. Nous croyons que nos différenciateurs nous permettent de livrer efficacement concurrence et de demeurer un chef de file parmi les sociétés entièrement axées sur le service-conseil.

Recherche et développement

WSP mène des activités de recherche et développement pour répondre aux exigences de certains de ses clients dans le cadre de projets précis. Les activités de recherche et développement sont consacrées à plusieurs secteurs.

Employés

Au 31 décembre 2024, la Société comptait approximativement 72 800 employés à l'échelle mondiale. Cet effectif diversifié comprend notamment des conseillers, ingénieurs, spécialistes de l'environnement, scientifiques, techniciens, architectes, planificateurs, ainsi que d'autres spécialistes du design et de la gestion de programmes. Au 31 décembre 2024, les employés travaillant principalement dans les pays nordiques, au Brésil, au Canada et en Europe centrale, qui représentent ensemble environ 11,1 % de l'effectif total, étaient syndiqués. WSP travaille activement dans le cadre des conventions collectives respectives pour soutenir ces groupes.

La Société continue d'investir dans le maintien de bonnes relations avec ses employés dans toutes les régions. En favorisant une culture où l'accent est mis sur la responsabilisation et la capacité d'adaptation, WSP assure sa croissance et son adaptation dans un environnement en évolution constante. Au cours de la dernière année, la Société a continué de mettre l'accent sur la santé physique et mentale des employés et, au terme d'une analyse comparative en matière de rémunération, elle a mis en place des régimes de rémunération concurrentiels, a lancé un régime d'achat d'actions à l'intention de tous les employés, et créé

des possibilités d'avancement professionnel et encouragé le perfectionnement professionnel dans l'ensemble de son réseau mondial.

Organisation fondée sur le savoir, la Société est constamment à la recherche de spécialistes de talent possédant de grandes compétences dans ses domaines de pratique. Étant donné qu'elle évolue dans un environnement concurrentiel, WSP fait appel à diverses stratégies de recrutement pour combler ses besoins en personnel. Font partie de ces stratégies de recrutement : des partenariats avec des associations et des organisations qui représentent des groupes d'employés issus des minorités, un programme de recommandation d'employés, l'affichage de postes à pourvoir sur divers sites Web, les foires d'emploi, les programmes étudiants et les possibilités de mobilité à l'échelle mondiale. WSP a lancé une proposition de valeur claire et convaincante pour ses employés, « Avec nous, c'est possible », visant à recruter des personnes talentueuses et à offrir une expérience qui leur permet de réaliser leur potentiel.

WSP reconnaît que le bien-être physique, mental et émotionnel de ses employés est primordial. Nous nous efforçons de créer un environnement où les employés ont la possibilité de s'épanouir et d'atteindre leur plein potentiel. Nous nous concentrons sur ce point par des programmes régionaux de bien-être particuliers destinés aux employés qui sont intégrés dans notre politique mondiale sur le bien-être.

La politique mondiale sur le bien-être de la Société est accessible sur notre site Web à l'adresse www.wsp.com.

Santé, sécurité, environnement et qualité

Avec des employés partout dans le monde, il est essentiel que la Société adopte une approche énergique en matière de santé (S), sécurité (S), environnement (E) et qualité (Q) (SSEQ). La Société doit veiller au respect de l'ensemble des lois et règlements applicables en matière de SSE, et elle est déterminée à offrir à ses employés et à toutes les personnes qui peuvent être touchées par ses activités un environnement de travail sain, sûr et sécuritaire.

Aux termes de l'énoncé de la politique de SSEQ de la Société, la SSEQ fait partie intégrante de la façon de travailler de WSP. Notre vision est un engagement commun de WSP et de nos employés à considérer et à éliminer ou atténuer efficacement les risques liés à la SSEQ qui touchent nos gens, nos projets et nos locaux grâce à la recherche de nouvelles solutions novatrices. Pour appuyer cette vision, les attentes de la direction en matière de SSEQ au sein de WSP sont énoncées dans notre guide du système mondial de gestion SSEQ.

L'énoncé de la politique de SSEQ de la Société est accessible sur notre site Web à l'adresse www.wsp.com.

Politiques sociales et environnementales

La Société s'efforce de cerner de façon proactive ses risques financiers liés à l'environnement et au climat. Elle s'attaque à certains risques aux termes de son engagement d'information dans le cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (*Task Force on Climate-related Financial Disclosures* ou TCFD) et dans le cadre de son programme de gestion des risques de l'entreprise. L'analyse de la TCFD a conclu que les risques liés aux changements climatiques et à la transition auxquels WSP est exposée devraient avoir une incidence minimale, le cas échéant, sur sa situation financière et qu'une attention accrue portée à ces risques pourrait être source d'occasions d'affaires. En mai 2023, la Société a publié son deuxième rapport du GIFCC, disponible sur notre site Web au www.wsp.com.

Les politiques sociales et environnementales qui sont essentielles à nos activités comprennent notamment la déclaration mondiale sur les questions ESG de la Société, le code de conduite pour les partenaires d'affaires, l'énoncé de la politique en matière de santé, sécurité, environnement et qualité, la politique mondiale en matière de droits de la personne, la politique mondiale sur le bien-être, la politique mondiale sur l'inclusion, la diversité et l'équité, et la déclaration sur la biodiversité, ainsi que les politiques d'éthique et de conformité et les règles des comités du conseil de WSP, qui sont tous disponibles sur notre site Web au www.wsp.com.

Assurance

La Société assure divers aspects de ses activités et de ses opérations, notamment en vue d'être protégée contre les pertes et la responsabilité civile. Elle souscrit notamment une assurance de la responsabilité civile générale, complémentaire, professionnelle ainsi qu'une assurance de la responsabilité civile en cas de pollution par un entrepreneur, assujetties aux franchises, aux limites et aux exclusions usuelles dans le secteur du génie et des services-conseils. La Société a également souscrit une autre assurance à l'intention de ses administrateurs et de ses dirigeants, ainsi qu'une assurance couvrant la confidentialité et la sécurité. Elle a établi de solides pratiques de gestion des risques qui mettent l'accent sur la déclaration rapide des réclamations, la résolution de différends, la transmission des leçons apprises et la formation à la poursuite et à l'examen des projets en cours d'exécution.

Facteurs de risque

Une discussion des risques auxquels WSP est exposée est présentée à la rubrique 20, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société qui est intégrée à la présente notice annuelle par renvoi. Le rapport de gestion de la Société est publié sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur le site Web de la Société au www.wsp.com, sous l'onglet « Investisseurs ». Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » ci-dessus de la présente notice annuelle pour une discussion des risques liés aux énoncés prospectifs.

Dividendes

Dividendes déclarés

Le montant et le calendrier des dividendes sont laissés à la discrétion du conseil. Par conséquent, la déclaration et le versement de dividendes ne sont pas garantis. La Société prévoit déclarer et verser des dividendes en espèces trimestriels. Au cours des exercices 2022, 2023 et 2024, la Société a déclaré tous les trimestres des dividendes en espèces de 0,375 \$ par action. Pour chacun des trois derniers exercices, le total des dividendes déclarés par la Société a été de 1,50 \$ par action par année.

Le 26 février 2025, la Société a annoncé un dividende de 0,375 \$ par action, payable vers le 15 avril 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2025.

Aux termes de notre convention de crédit, il nous est interdit de déclarer, de verser ou de mettre de côté aux fins de versement des dividendes lorsqu'un défaut ou un cas de défaut existe ou résulterait d'une telle déclaration ou d'un tel versement de dividendes.

Description de la structure du capital

Le capital-actions autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions et un nombre illimité d'actions privilégiées. Le 31 décembre 2024, il y avait 130 479 453 actions émises et en circulation, et aucune action privilégiée n'était émise et en circulation.

Actions

Les porteurs d'actions ont droit à une voix par action aux assemblées d'actionnaires; ils ont le droit de recevoir des dividendes si le conseil en déclare et de recevoir au prorata les biens et les actifs résiduels de la Société au moment de sa dissolution ou de sa liquidation, sous réserve des droits attachés à des actions ayant priorité sur les actions.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de la Société peuvent être émises en une ou plusieurs séries. Sous réserve des dispositions de la LCSA, le conseil peut, avant l'émission d'actions privilégiées, déterminer ce qui suit : le nombre d'actions privilégiées et leur désignation; la contrepartie par action; les privilèges, les restrictions, les conditions et les droits, afférents aux actions privilégiées de chaque série, lesquels peuvent comprendre, sans limitation, le droit de vote et le droit de recevoir des dividendes, le tout sous réserve de

la délivrance d'un certificat de modification confirmant la désignation, les privilèges, les restrictions, les conditions et les droits afférents aux actions privilégiées de la série visée. En ce qui a trait au paiement de dividendes et à la distribution de l'actif en cas de liquidation ou de dissolution, volontaire ou involontaire, de la Société ou à toute autre distribution de son actif entre les actionnaires ayant pour objet la liquidation de la Société, les actions privilégiées de chaque série sont du même rang que les actions privilégiées de toutes les autres séries, et elles ont préséance sur les actions et sur les actions de rang inférieur.

Description des dettes importantes

Le tableau qui suit présente l'encours du capital au 31 décembre 2024 aux termes de la convention de crédit, des billets de série 1 (définis ci-après à la rubrique « Billets »), des billets de série 2, des billets de série 3 et des billets de série 4, qui sont décrits plus amplement ci-après.

Type	Date d'échéance	Encours du capital
Convention de crédit portant sur la facilité de crédit renouvelable 1	Juin 2027	80 M\$ US
Convention de crédit portant sur la facilité de crédit renouvelable 2	Juin 2029	61 M\$ US
Convention de crédit portant sur le prêt à terme 1	Avril 2025	325 M\$ US
Convention de crédit portant sur le prêt à terme 2	Septembre 2025	100 M\$ US
Convention de crédit portant sur le prêt à terme 3	Septembre 2026	400 M\$ US
Convention de crédit portant sur le prêt à terme 4	Septembre 2027	400 M\$ US
Supplément relatif à la facilité supplémentaire portant sur le prêt à terme 5	Octobre 2026	175 M\$ US
Supplément relatif à la facilité supplémentaire portant sur le prêt à terme 6	Octobre 2027	175 M\$ US
Billets de série 1	Avril 2028	500 M\$ CA
Billets de série 2	Novembre 2030	500 M\$ CA
Billets de série 3	Septembre 2029	525 M\$ CA
Billets de série 4	Septembre 2034	475 M\$ CA

Convention de crédit

À l'heure actuelle, deux facilités de crédit renouvelables non garanties d'un montant total de 1,5 milliard de dollars américains et six prêts à terme non garantis d'un montant total de 1 575 millions de dollars américains ont été consentis aux termes de la convention de crédit, y compris les deux prêts à terme consentis aux termes du supplément relatif à la facilité supplémentaire.

La convention de crédit est garantie par certaines filiales directes et indirectes de la Société.

Billets

Le 12 septembre 2024, WSP a réalisé un placement privé d'un capital total de 475 millions de dollars de billets de série 4 échéant le 12 septembre 2034. Les billets de série 4 ont été émis aux termes de l'acte de fiducie et du quatrième acte complémentaire (ces deux termes sont définis ci-après à la rubrique « Contrats importants ») et portent intérêt au taux fixe de 4,754 % par année, les intérêts étant payables semestriellement jusqu'à l'échéance le 12^e jour de mars et de septembre de chaque année, à compter du 12 mars 2025.

Le 12 septembre 2024, WSP a réalisé un placement privé d'un capital total de 525 millions de dollars de billets de série 3 échéant le 12 septembre 2029. Les billets de série 3 ont été émis aux termes de l'acte de fiducie et du troisième acte complémentaire (ces deux termes sont définis ci-après à la rubrique « Contrats importants ») et portent intérêt au taux fixe de 4,120 % par année, les intérêts étant payables

semestriellement jusqu'à l'échéance le 12^e jour de mars et de septembre de chaque année, à compter du 12 mars 2025.

Le 22 novembre 2023, WSP a réalisé un placement privé d'un capital total de 500 millions de dollars de billets de série 2 échéant le 22 novembre 2030. Les billets de série 2 ont été émis aux termes de l'acte de fiducie et du deuxième acte complémentaire (ces deux termes sont définis ci-après à la rubrique « Contrats importants ») et portent intérêt au taux fixe de 5,548 % par année, les intérêts étant payables semestriellement jusqu'à l'échéance le 22^e jour de mai et de novembre de chaque année.

Le 19 avril 2021, WSP a réalisé un placement privé d'un capital total de 500 millions de dollars de billets non garantis de premier rang à 2,408 % échéant le 19 avril 2028 (les « billets de série 1 » et, avec les billets de série 2, les billets de série 3 et les billets de série 4, les « billets »). Les billets de série 1 ont été émis aux termes de l'acte de fiducie et du premier acte complémentaire (ces deux termes sont définis ci-après à la rubrique « Contrats importants ») et portent intérêt au taux fixe de 2,408 % par année, les intérêts étant payables semestriellement jusqu'à l'échéance le 19^e jour d'avril et d'octobre de chaque année.

Les billets sont des obligations non garanties de premier rang directes de WSP et prennent rang à égalité avec toutes les autres dettes non garanties et non subordonnées de WSP. Les billets sont garantis par les mêmes filiales de la Société qui garantissent la dette en vertu de la convention de crédit à l'occasion.

Notations

Dans le cadre du placement de billets de série 1 réalisé le 19 avril 2021, du placement de billets de série 2 réalisé le 22 novembre 2023 et du placement de billets de série 3 et de billets de série 4 réalisé le 12 septembre 2024, les billets se sont vu attribuer une note de BBB (haut), avec une tendance stable, par DBRS. La Société n'a obtenu ni demandé aucune autre note de crédit.

Les notes de crédit de DBRS varient de AAA à D, ce qui représente l'éventail de la plus élevée à la plus basse qualité. Selon DBRS, la note BBB est la quatrième plus élevée de 10 catégories de notes principales. Toutes les catégories de notes autres que AAA et D contiennent également des sous-catégories « (haut) » et « (bas) ». L'absence d'une ou l'autre désignation « (haut) » ou « (bas) » signifie que la note est dans le milieu de la catégorie. La dette à long terme notée BBB est d'une qualité de crédit adéquate. La capacité de payer les obligations financières est jugée acceptable, mais l'émetteur peut être vulnérable à des événements futurs. Une des trois tendances de notation, « positive », « stable » ou « négative », est annexée à chaque catégorie de notes de DBRS. La tendance de notation aide l'investisseur à comprendre l'opinion de DBRS quant à la perspective de la note visée. Toutefois, l'investisseur ne doit pas présumer qu'une tendance positive ou négative signifie nécessairement qu'un changement de note est imminent. **La note attribuée à un titre n'est pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de la Société et les notes peuvent être sujettes à révision ou à retrait à tout moment par l'agence de notation de crédit.**

Marché pour la négociation des titres

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les actions étaient inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « WSP ».

Cours et volume des opérations

Le tableau qui suit présente la fourchette mensuelle (haut et bas) du cours de l'action, les volumes mensuels totaux et les volumes quotidiens moyens d'actions négociées à la TSX pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume mensuel total	Volume quotidien moyen
Janvier	199,60	180,73	2 819 473	128 158
Février	217,03	196,00	3 096 991	154 850
Mars	230,98	215,78	3 651 053	182 553

Mois	Haut (\$)	Bas (\$)	Volume mensuel total	Volume quotidien moyen
Avril	226,37	204,12	3 959 751	179 989
Mai	220,33	201,24	4 838 527	219 933
Juin	215,70	202,01	4 512 280	225 614
Juillet	230,00	210,80	2 944 189	133 827
Août	229,45	208,35	3 830 284	182 394
Septembre	241,21	222,67	4 079 315	203 966
Octobre	253,45	235,50	4 472 067	203 276
Novembre	259,17	234,01	5 426 351	258 398
Décembre	259,60	243,74	4 891 495	244 575

Administrateurs et dirigeants

Conseil d'administration

Les statuts de la Société stipulent que le conseil se compose d'un minimum de trois et d'un maximum de quinze administrateurs. Au 26 février 2025, le conseil se compose de neuf administrateurs. Le tableau qui suit présente le nom et le lieu de résidence des administrateurs actuels de la Société, leur occupation principale, la date à laquelle ils sont devenus administrateurs ainsi que les postes qu'ils ont occupés au cours des cinq dernières années.

Nom et lieu de résidence	Poste au sein de la Société	Fonction principale	Administrateur depuis	Anciens postes
Christopher Cole ⁽⁴⁾ Surrey, Royaume-Uni	Président du conseil Administrateur	Administrateur professionnel non membre de la direction	7 août 2012	–
Alexandre L'Heureux Québec, Canada	Président et chef de la direction Administrateur	Président et chef de la direction de la Société	19 mai 2016	–
Louis-Philippe Carrière ⁽¹⁾ Québec, Canada	Administrateur	Administrateur professionnel non membre de la direction	10 mai 2017	Conseiller sénior, Saputo inc.
Linda Smith-Galipeau ⁽³⁾ Wisconsin, États-Unis	Administratrice	Administratrice professionnelle non membre de la direction	1 ^{er} janvier 2019	–
Martine Ferland ⁽⁴⁾ Grand Cayman, îles Caïmans	Administratrice	Administratrice professionnelle non membre de la direction	13 juin 2024	Présidente et cheffe de la direction, Mercer
Birgit Nørgaard ⁽⁴⁾ Gentofte, Danemark	Administratrice	Administratrice professionnelle non membre de la direction	23 mai 2013	–

Suzanne Rancourt ⁽²⁾ Québec, Canada	Administratrice	Administratrice professionnelle non membre de la direction	19 mai 2016	–
Macky Tall ⁽²⁾ Floride, États-Unis	Administrateur	Conseiller principal, Carlyle Group	11 mai 2023	Associé et président du conseil du groupe Infrastructures mondiales de Carlyle Président et chef de la direction, CDPQ Infra / Chef des Actifs réels et des Placements privés, CDPQ Président et chef de la direction, CDPQ Infra / Chef des Marchés liquides, CDPQ
Claude Tessier ⁽²⁾ Québec, Canada	Administrateur	Conseiller principal, Greenhill & Co Canada	6 décembre 2023	Premier vice-président et chef de la direction financière, Alimentation Couche-Tard inc.

(1) Président du comité d'audit

(2) Membre du comité d'audit

(3) Présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération

(4) Membre du comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération

Les administrateurs de la Société sont élus à l'assemblée annuelle des actionnaires. Ils restent en poste jusqu'à la fin de leur mandat, soit la fin de l'assemblée annuelle des actionnaires suivante, et ils peuvent être réélus, mais leur mandat peut prendre fin en cas de départ à la retraite, de démission, de décès, de destitution ou pour une autre cause.

Les règles du conseil prévoient qu'il doit en tout temps être constitué en majorité de personnes indépendantes. Sur la foi de l'information fournie par chaque administrateur, et compte tenu des critères d'indépendance énoncés ci-dessous, le conseil a conclu que tous les administrateurs, à l'exception de M. Alexandre L'Heureux, sont indépendants au sens du *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* (le « Règlement 52-110 »).

Alexandre L'Heureux n'est pas indépendant puisqu'il est actuellement président et chef de la direction de la Société.

Tous les autres administrateurs actuels de la Société, soit Louis-Philippe Carrière, Christopher Cole, Martine Ferland, Birgit Nørgaard, Linda Smith-Galipeau, Suzanne Rancourt, Macky Tall et Claude Tessier, sont des administrateurs « indépendants », au sens du Règlement 52-110. Aucun d'eux n'a de relation importante avec la Société et chacun, de l'avis raisonnable du conseil, est indépendant selon le Règlement 52-110.

Le conseil a constitué un comité d'audit et un comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération.

COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit compte actuellement quatre membres : Louis-Philippe Carrière (président), Suzanne Rancourt, Macky Tall et Claude Tessier. Voir « À propos du comité d'audit » pour obtenir plus de renseignements.

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RÉMUNÉRATION

Le comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération compte actuellement quatre membres : Christopher Cole, Martine Ferland, Birgit Nørgaard et Linda Smith-Galipeau (présidente).

Membres de la haute direction

Le tableau ci-dessous présente le nom et le lieu de résidence des membres actuels de la haute direction de la Société qui n'en sont pas des administrateurs, le poste qu'ils occupaient au sein de la Société au 26 février 2025, la date à laquelle ils sont devenus membres de la haute direction ainsi que les postes qu'ils ont occupés au cours des cinq dernières années.

Nom et lieu de résidence	Poste au sein de la Société	Membre de la direction depuis	Anciens postes
Alain Michaud Québec, Canada	Chef de la direction financière	27 février 2020	–
Mark Naysmith Midlothian, Royaume-Uni	Chef de l'exploitation	1 ^{er} janvier 2025	Président et chef de la direction, WSP EMOIA Chef de la direction, WSP Royaume-Uni, Europe centrale, Moyen-Orient, Inde et Afrique
Philippe Fortier Québec, Canada	Chef des affaires juridiques et secrétaire	1 ^{er} juillet 2019	–
Megan Van Pelt Texas, États-Unis	Cheffe des ressources humaines	1 ^{er} mai 2021	Cheffe des ressources humaines, WSP É.-U.
Chadi Habib Québec, Canada	Chef des technologies et responsable des solutions d'affaires	26 juillet 2022	Premier vice-président, Activités mondiales de marketing et de communications, CGI Inc. Premier vice-président, Technologies de l'information, Fédération des caisses Desjardins du Québec
Julianna Fox Québec, Canada	Cheffe de la conformité et de l'éthique	13 mars 2018	–
Marie-Claude Dumas Québec, Canada	Présidente, WSP Canada	13 janvier 2020	Directrice mondiale, Projets et programmes majeurs/dirigeante de marché, Québec, WSP
Gregory Kane Nouvelles-Galles du Sud, Australie	Président, WSP Australie	1 ^{er} janvier 2024	Chef de l'exploitation, WSP Australie Chef de la direction, WSP Moyen-Orient

Nom et lieu de résidence	Poste au sein de la Société	Membre de la direction depuis	Anciens postes
Paul Reilly Berkshire, Royaume-Uni	Président et directeur général, WSP Royaume-Uni et Irlande	1 ^{er} janvier 2025	Chef de la direction adjoint, WSP Royaume-Uni et Irlande Directeur général principal, Planification, services-conseils et gouvernement local, WSP Royaume-Uni et Irlande Directeur général, Planification, services-conseils, WSP Royaume-Uni et Irlande Directeur général, Stantec UK Limited
Joseph (Joe) Sczurko Maine, États-Unis	Président, WSP É.-U.	3 avril 2024	Président, Sciences de la terre et environnement, WSP É.-U. Chef de la direction, Environnement et Infrastructure, Wood Président directeur, Wood Consulting Président directeur, Stratégie et Développement, Wood plc

Le 31 décembre 2024, les administrateurs et les membres de la haute direction ci-dessus détenaient ensemble, directement ou indirectement, ou contrôlaient 88 741 actions, soit environ 0,07 % des actions en circulation.

À propos du comité d'audit

Composition du comité d'audit

Le comité d'audit est actuellement composé de quatre membres, soit Louis-Philippe Carrière (président), Suzanne Rancourt, Macky Tall et Claude Tessier, qui en sont tous, sauf Macky Tall qui a été nommé le 30 juillet 2024, membres depuis au moins la dernière assemblée annuelle des actionnaires tenue le 9 mai 2024. Louis-Philippe Carrière, Suzanne Rancourt, Macky Tall et Claude Tessier sont indépendants de la Société comme l'exige le Règlement 52-110, notamment les normes plus strictes visant les membres du comité d'audit. De plus, chacun des membres du comité d'audit possède des « compétences financières » au sens du Règlement 52-110.

Le conseil a adopté des règles écrites, reproduites intégralement à l'annexe A, qui précisent l'objectif, la composition, les pouvoirs et les responsabilités du comité d'audit, conformément au Règlement 52-110.

Le comité d'audit aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance à l'égard notamment de ce qui suit :

- l'intégrité de l'information financière de la Société;
- les contrôles internes de la Société;
- l'indépendance, les compétences et le rendement de l'auditeur externe;

- le rendement de l'auditeur interne;
- la gestion du risque;
- le respect par la Société des exigences applicables prévues par les lois et règlements qui peuvent avoir un effet important sur les états financiers, les flux de trésorerie ou les activités de la Société.

Il incombe au comité d'audit d'assurer la libre communication entre lui, l'auditeur externe, la fonction d'audit interne et la direction de la Société. Dans l'exercice de ses responsabilités, le comité d'audit a libre accès aux livres, aux dossiers et aux membres du personnel de la Société. Le comité d'audit peut mener les enquêtes spéciales qu'il juge nécessaires au sujet des questions relevant de ses divers rôles et responsabilités, et il peut faire appel à un conseiller juridique spécial ou à des experts externes lorsque c'est nécessaire ou approprié. La Société fournit le financement nécessaire, établi par le comité d'audit, afin de payer les honoraires de l'auditeur externe et des autres conseillers externes qu'il juge nécessaires pour l'aider à exercer ses fonctions.

Formation et expérience pertinentes des membres du comité d'audit

La formation et l'expérience de chaque membre pertinentes pour l'acquittement de ses responsabilités de membre du comité d'audit sont les suivantes :

Louis-Philippe Carrière a été membre du conseil de Saputo inc. (« Saputo ») d'août 2017 à août 2023 et il a été conseiller sénior d'août 2017 à avril 2020. Auparavant, M. Carrière a été chef de la direction financière et secrétaire de Saputo de 1997 à août 2017. De 1986 à 1996, il a occupé chez Saputo divers postes de direction en finance et en administration. Ses responsabilités au cours des années ont inclus la supervision de diverses fonctions telles que la comptabilité, l'audit interne, la fiscalité, les services juridiques, le financement et la technologie de l'information, ainsi que les fusions et acquisitions. Titulaire d'un baccalauréat en gestion de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, M. Carrière est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis 1985. Il a également été nommé Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec en 2007.

Suzanne Rancourt est une administratrice de sociétés qui compte plus de 30 années d'expérience en consultation et en gestion dans le secteur de la technologie de l'information. De 2006 à 2016, elle a été vice-présidente, risques d'entreprise et audit interne chez CGI Inc. (« CGI »). Entrée au service de CGI en 1985, elle y a occupé divers postes à responsabilités croissantes dans les domaines de la consultation, de la stratégie et de la technologie de l'information, du développement des affaires, de la gestion de projet et des fonctions intégrées au sein d'un environnement multinational. Avant de travailler pour CGI, M^{me} Rancourt a commencé sa carrière en tant qu'auditrice et a travaillé dans le domaine des opérations, de la finance et de la comptabilité dans les secteurs de la distribution, du détail et de la finance. Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal, elle détient le titre d'IAS.A décerné par l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle est comptable professionnelle agréée du Québec (CPA) et a été nommée Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (Ordre des CPA du Québec) en 2024. M^{me} Rancourt est membre du conseil d'administration d'IA Groupe financier et présidente du conseil d'administration de l'Institut des administrateurs de sociétés (Québec).

Macky Tall est actuellement conseiller principal au sein de Carlyle Group. Auparavant, il a été associé et président du conseil de Carlyle's Global Infrastructure Group. Avant de se joindre à Carlyle, il a occupé une série de postes de cadre à la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « CDPQ »), l'un des plus importants investisseurs en infrastructure au monde et la deuxième plus importante caisse de retraite au Canada. Il a également siégé au comité de direction et au comité investissement-risques de la CDPQ, a été président du conseil, fondateur et chef de la direction de CDPQ Infra, filiale de la CDPQ spécialisée dans les grands projets d'infrastructure, et président du conseil d'administration d'Ivanhoe Cambridge, filiale immobilière de la CDPQ. Avant de se joindre à la CDPQ, il a occupé plusieurs postes de haute direction auprès de sociétés des secteurs de l'énergie et des finances, à savoir Hydro-Québec, MEG International, Novergaz et Probyn & Company. M. Tall siège également au conseil d'administration de la Banque Nationale du Canada et au comité des placements de la Caisse commune des pensions du

personnel des Nations Unies. Il est membre du cabinet de leadership stratégique de l'École de gestion Telfer. De plus, il a été coprésident du comité consultatif de la Plateforme globale pour l'infrastructure de la Banque mondiale. Il est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires (finances) de HEC Montréal et d'une maîtrise en administration des affaires (finances) ainsi que d'un doctorat honorifique de l'Université d'Ottawa. Il est également titulaire d'un baccalauréat en économie de l'Université de Montréal et a été nommé diplômé émérite de HEC Montréal.

Claude Tessier est actuellement conseiller principal de Greenhill & Co Canada. Auparavant, il a été chef de la direction financière d'Alimentation Couche-Tard inc. (« Couche-Tard »), exploitant multinational de dépanneurs, de 2016 à août 2023. Avant de se joindre à Couche-Tard, M. Tessier a été président de l'unité Exploitation IGA chez Sobeys inc. (« Sobeys ») de 2012 à 2016 et, auparavant, il a été vice-président principal, finances et planification stratégique chez Sobeys Québec de 2003 à 2012. Avant son entrée en fonction auprès de Sobeys, M. Tessier a acquis plus de 15 ans d'expérience dans des postes de haute direction financière auprès de Provigo inc., société membre du groupe Loblaw, et de Costco Wholesale Canada Ltd. Il a aussi occupé des postes de direction auprès de Mallette International et de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. M. Tessier est actuellement membre du conseil du Groupe TMX Limitée, où il siège au comité des produits dérivés et au comité de surveillance en matière d'autoréglementation et préside son comité des finances et de l'audit. Il siège également au conseil de CCL Industries Inc. et est membre de son comité d'audit et de gouvernance. M. Tessier est titulaire d'un baccalauréat en comptabilité de l'Université du Québec à Montréal et est membre de l'Institut canadien des comptables agréés depuis 1987.

Politiques et procédures d'approbation préalable

Le comité d'audit a le pouvoir d'approuver au préalable tous les services non liés à l'audit que l'auditeur externe doit rendre à la Société et ses filiales. À cette fin, le comité d'audit peut adopter des politiques et des procédures particulières qui peuvent notamment prévoir la délégation par le comité d'audit, à un ou à plusieurs membres indépendants, du pouvoir d'approuver au préalable ces services non liés à l'audit, à la condition que cette approbation préalable lui soit signalée à sa prochaine réunion périodique.

Honoraires pour les services d'auditeur externe

Le tableau qui suit présente, pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, les honoraires facturés à la Société par son auditeur externe, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. :

	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Honoraires d'audit ⁽¹⁾	5 769 390 \$	6 641 097 \$
Honoraires pour services liés à l'audit ⁽²⁾	1 075 919 \$	426 499 \$
Honoraires pour services fiscaux ⁽³⁾	271 300 \$	441 828 \$
Autres honoraires ⁽⁴⁾	992 501 \$	1 531 623 \$
Total des honoraires versés	8 109 110 \$	9 041 047 \$

(1) Les honoraires d'audit comprennent les honoraires nécessaires pour exécuter l'audit annuel des états financiers consolidés de la Société ainsi que les audits annuels de certaines de ses filiales.

(2) Les honoraires pour services liés à l'audit comprennent les honoraires facturés pour les services de certification et les services connexes, raisonnablement liés à l'exécution de l'audit ou à l'examen des états financiers et qui ne sont pas compris dans les honoraires d'audit.

(3) Les honoraires pour services fiscaux comprennent les honoraires pour services fiscaux autres que ceux figurant aux honoraires d'audit et honoraires pour services liés à l'audit. Cette catégorie comprend principalement les honoraires en matière de conformité fiscale.

(4) Les autres honoraires comprennent les honoraires pour les produits et les services fournis par les auditeurs, autres que ceux mentionnés ci-dessus. En 2024, ces honoraires comprenaient principalement les services d'assistance à la transformation liés au modèle d'exploitation de la fonction finance et juridique, qui est maintenant terminée. En 2023, ces honoraires comprenaient principalement des services de gestion du changement organisationnel liés à la mise en place d'un nouveau système mondial de planification des ressources de l'organisation et de soutien à l'intégration opérationnelle. La direction et le comité d'audit ont conclu que ces services fournis par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. étaient autorisés en vertu des normes d'indépendance applicables, et des mesures de protection appropriées avaient été mises en œuvre par la direction et PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. pour assurer l'indépendance. Des frais d'abonnement à des publications ont également été inclus dans ces honoraires pour chacune de ces deux années.

Interdictions d'opérations, faillites, amendes ou sanctions

Interdictions d'opérations ou faillites

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ou haut dirigeant de la Société n'est, à la date de la présente circulaire, ou n'a été, au cours des dix années précédant cette date, administrateur, chef de la direction ou chef de la direction financière de la Société ou d'une autre société qui, selon le cas : (i) a fait l'objet d'une ordonnance d'interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs pendant que l'administrateur ou le membre de la haute direction exerçait les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances, (ii) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations ou d'une ordonnance semblable, ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières pendant plus de 30 jours consécutifs, prononcée après que l'administrateur ou le membre de la haute direction a cessé d'exercer les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances et découlant d'un événement survenu pendant qu'il exerçait ces fonctions.

De plus, à la connaissance de la Société, aucun administrateur ou dirigeant de la Société, ni aucune de leurs sociétés de portefeuille privées respectives, ni aucun actionnaire détenant un nombre suffisant de titres pour influencer de façon importante sur le contrôle de la Société (i) n'est, ou n'a été au cours des dix dernières années, administrateur ou membre de la haute direction de la Société ou d'une autre société qui, pendant qu'il exerçait cette fonction, ou dans l'année suivant la cessation de cette fonction, a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou pour laquelle un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé afin de détenir son actif, ou (ii) n'a, au cours des dix dernières années, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ni n'a vu un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite être nommé afin de détenir les actifs de l'administrateur, du dirigeant ou de l'actionnaire.

Amendes ou sanctions

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ou dirigeant de la Société, aucune de leurs sociétés de portefeuille privées respectives, ni aucun actionnaire détenant un nombre suffisant de titres de la Société pour influencer de façon importante sur le contrôle de la Société : (i) ne s'est vu imposer une amende ou une sanction par un tribunal en vertu des lois sur les valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières ni n'a conclu un règlement amiable avec cette dernière; (ii) ne s'est vu imposer par un tribunal ou un organisme de réglementation quelque autre pénalité ou sanction susceptible d'être considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement.

Conflits d'intérêts

À la connaissance de la Société, aucun de ses administrateurs ou dirigeants n'a de conflits d'intérêts importants existants ou potentiels avec elle ou une de ses filiales, sauf M. Macky Tall. M. Tall est membre du conseil d'administration de la Banque Nationale du Canada, partie à la convention de crédit (définie ci-après à la rubrique « Contrats importants ») et, à ce titre, il pourrait avoir une obligation conflictuelle envers la Société relativement à la convention de crédit, si bien qu'il s'abstiendra de voter pour ou contre l'approbation de toute modification de la convention de crédit ou de toute autre opération importante avec la Banque Nationale du Canada.

Intérêt des dirigeants et d'autres personnes dans des opérations importantes

À la connaissance de la Société et selon l'information qui lui a été transmise par ses administrateurs et ses hauts dirigeants, (i) aucun des administrateurs ni aucun des hauts dirigeants de la Société, (ii) aucune personne qui a la propriété véritable ou le contrôle, direct ou indirect, de plus de 10 % des actions, ni (iii) aucun membre du groupe des personnes mentionnées en (i) ou (ii) ci-dessus ni aucune personne qui a des liens avec elles n'a eu d'intérêt important, direct ou indirect, dans une opération réalisée au cours des trois dernières années ou dans toute opération proposée qui a eu ou aura ou dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle ait une incidence importante sur la Société ou sur l'une ou l'autre de ses filiales.

Poursuites et affaires réglementaires

Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, la Société est, de temps à autre, menacée de poursuites ou fait l'objet de diverses poursuites. Ces poursuites (qui peuvent comprendre des poursuites civiles, des demandes d'arbitrage ou des recours collectifs) allèguent souvent des erreurs et des omissions professionnelles ou d'autres incidents pouvant survenir pendant que la Société exécute des services ou livre des projets ou pendant des différends commerciaux ou réglementaires mettant en cause des clients, des fournisseurs de service, des partenaires, des responsables de projets, des sous-traitants et des employés de la Société. La Société se défend comme il se doit contre ces poursuites et adopte des mesures d'atténuation adéquates pour résoudre de façon proactive ces différends et les éviter. En outre, la Société souscrit une assurance dommages et une assurance responsabilité civile professionnelle pour gérer les risques liés à de telles poursuites. La direction exerce son jugement pour évaluer l'issue potentielle des poursuites et elle estime le montant des provisions, selon les conseils et les renseignements que ses conseillers juridiques lui ont fournis et son expérience dans la résolution de poursuites semblables. Il faut noter que les provisions comprennent les frais de défense et de litige ainsi qu'une indemnité pour risque éventuel. Ces procédures judiciaires, et leur issue, peuvent avoir un effet important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

Un résumé des procédures visant la Société est présenté à la sous-rubrique intitulée « Poursuites actuelles et éventuelles », à la rubrique 20, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société, qui est intégrée par renvoi aux présentes. Le rapport de gestion de la Société est publié sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur le site Web de la Société au www.wsp.com, sous l'onglet « Investisseurs ».

Enquêtes et mesures d'ordre réglementaire

En tant qu'entrepreneur effectuant des travaux pour l'État, la Société peut être assujettie à des lois et à des règlements plus contraignants que ceux qui s'appliquent aux entrepreneurs au service d'entités non gouvernementales. L'État vérifie attentivement la conformité des entrepreneurs à ces lois et à ces règlements par des audits et des enquêtes qui font partie intégrante de la procédure d'attribution des contrats publics, et la direction reçoit à l'occasion des demandes de renseignements concernant les activités de la Société avec des organismes publics. Une violation pourrait occasionner des sanctions civiles ou pénales ainsi qu'une suspension ou une exclusion de la procédure d'attribution des nouveaux contrats publics ou de renouvellement des options.

Agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts

Le 5 juin 2024, la Société a remplacé Compagnie Trust TSX à titre d'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts pour les actions par Services aux investisseurs Computershare inc. Les actionnaires n'ont aucune mesure à prendre à l'égard du changement des services rendus par l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts.

Les demandes de renseignements et la correspondance ayant trait aux registres des actionnaires, aux transferts d'actions, à la perte de certificats ou au changement d'adresse doivent maintenant être adressées à Services aux investisseurs Computershare inc., à ses bureaux de Montréal, Toronto et Vancouver.

Contrats importants

À l'exception des contrats conclus dans le cours normal des affaires, les contrats importants suivants de la Société ont été conclus au cours du dernier exercice ou avant, mais sont toujours en vigueur à la date de la présente :

- la septième convention de crédit modifiée conclue en date du 27 avril 2023 par Groupe WSP Global Inc., WSP Canada Inc., WSP USA Group Holding Inc., la Banque Canadienne Impériale de Commerce en tant qu'agent administratif, les prêteurs qui y sont nommés et chaque caution qui en est partie, dans sa version éventuellement modifiée (la « convention de crédit »);
- le supplément à la convention de crédit relatif à la facilité supplémentaire conclu en date du 16 septembre 2024 par Groupe WSP Global Inc., WSP Canada Inc., WSP USA Group Holding Inc., la Banque Canadienne Impériale de Commerce en tant qu'agent administratif, unique arrangeur et unique teneur de livres, les prêteurs qui y sont nommés et chaque caution qui en est partie (le « supplément relatif à la facilité supplémentaire »);
- la première convention de modification de la convention de crédit conclue en date du 31 août 2023 par Groupe WSP Global Inc., WSP Canada Inc., WSP USA Group Holding Inc., la Banque Canadienne Impériale de Commerce en tant qu'agent administratif, les prêteurs qui y sont nommés et chaque caution qui en est partie;
- la deuxième convention de modification de la convention de crédit conclue en date du 26 juin 2024 par Groupe WSP Global Inc., WSP Canada Inc., WSP USA Group Holding Inc., la Banque Canadienne Impériale de Commerce en tant qu'agent administratif, les prêteurs qui y sont nommés et chaque caution qui en est partie;
- l'acte de fiducie conclu en date du 19 avril 2021 par Groupe WSP Global Inc. et Compagnie Trust TSX (l'« acte de fiducie »);
- le premier acte de fiducie complémentaire conclu en date du 19 avril 2021 par Groupe WSP Global Inc. et Compagnie Trust TSX (le « premier acte complémentaire »);
- le deuxième acte de fiducie complémentaire conclu en date du 22 novembre 2023 par Groupe WSP Global Inc. et Compagnie Trust TSX (le « deuxième acte complémentaire »);
- le troisième acte de fiducie complémentaire conclu en date du 12 septembre 2024 par Groupe WSP Global Inc. et Compagnie Trust TSX (le « troisième acte complémentaire »);
- le quatrième acte de fiducie complémentaire conclu en date du 12 septembre 2024 par Groupe WSP Global Inc. et Compagnie Trust TSX (le « quatrième acte complémentaire »);
- les ententes modifiées et reformulées sur les droits d'inscription conclues en date du 1^{er} janvier 2014 en lien avec l'arrangement par la Société, d'une part, et l'Office d'investissement du régime de pension du Canada et la Caisse de dépôt et placement du Québec, d'autre part, dans leur version modifiée et complétée le 12 mars 2014, le 3 septembre 2014, le 25 août 2015, le 1^{er} juin 2020, le 8 août 2022 et le 12 août 2024.

Intérêts des experts

Les auditeurs indépendants de la Société sont PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, qui ont préparé un rapport de l'auditeur indépendant daté du 26 février 2025 à l'égard des états financiers consolidés de la Société aux 31 décembre 2024 et 2023 et pour les exercices clos à ces dates. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ont informé la Société qu'ils sont indépendants

de cette dernière conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à son audit des états financiers au Canada.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements complémentaires, notamment sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants ainsi que sur les prêts qui leur ont été consentis, le nom des principaux actionnaires de la Société et les titres autorisés aux fins d'émission en vertu de régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres, selon le cas, figurent dans la dernière circulaire de sollicitation de procurations de la direction établie en vue de la dernière assemblée annuelle des actionnaires où il y a eu élection d'administrateurs.

Des renseignements complémentaires sur la Société sont aussi disponibles sur SEDAR+, à www.sedarplus.ca, sous le nom Groupe WSP Global Inc.; il s'agit notamment du rapport annuel de la Société, des états financiers annuels consolidés audités comprenant l'état consolidé de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, les états des résultats, le résultat global et les modifications aux capitaux propres et aux flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les rapports de gestion connexes. Il est aussi possible d'obtenir ces documents de la Société, sans frais, en adressant une demande écrite à cet effet aux Relations avec les investisseurs, Groupe WSP Global Inc., 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, 11^e étage, Montréal (Québec) H3H 1P9 ou à l'adresse corporatecommunications@wsp.com.

Les documents ci-dessus et tous les communiqués de presse de la Société sont aussi affichés sur son site Web à www.wsp.com.

Annexe A

MANDAT DU COMITÉ D'AUDIT DE GROUPE WSP GLOBAL INC. (LA « SOCIÉTÉ »)

MODIFIÉ LE 6 NOVEMBRE 2024

A. OBJET

1. Le rôle du comité d'audit (le « **comité d'audit** ») du conseil d'administration de la Société (le « **conseil** ») consiste à aider le conseil à surveiller et à superviser (i) l'intégrité de l'information financière de la Société, (ii) les contrôles internes de la Société, (iii) l'indépendance, les compétences et le rendement de l'auditeur externe, (iv) le rendement de l'auditeur interne, (v) la gestion du risque et (vi) le respect par la Société des exigences légales et réglementaires applicables qui peuvent avoir un effet significatif sur les états financiers, les flux de trésorerie ou les opérations de la Société.

B. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Pour jouer son rôle, le comité d'audit s'acquitte des fonctions qui incombent habituellement à un comité d'audit et de toutes autres fonctions que le conseil lui confie, notamment les fonctions et les responsabilités suivantes :

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

2. Sur une base périodique, examiner les éléments suivants et en discuter avec la direction et l'auditeur externe :
 - a) les questions importantes concernant (i) les principes comptables et la présentation des états financiers, notamment tout changement important dans le choix ou l'application des principes comptables; (ii) le caractère adéquat des contrôles internes de la Société; (iii) les mesures d'audit spéciales adoptées à la lumière de manquements importants décelés, s'il en est, ayant trait aux contrôles;
 - b) les analyses effectuées par la direction ou pour son compte, exposant les questions importantes ayant trait à l'information financière et les décisions prises dans le cadre de la préparation des états financiers, notamment l'analyse des répercussions, sur les états financiers de la Société, de l'utilisation d'autres méthodes aux termes de principes comptables généralement reconnus lorsque ces autres principes ont été choisis durant la période visée en cours;
 - c) l'effet des initiatives réglementaires et comptables, ainsi que des structures hors bilan (s'il en est) sur les états financiers de la Société;
3. Veiller à ce que des procédures adéquates soient en place pour examiner la communication faite au public, par la Société, de l'information financière extraite ou dérivée de ses états financiers et évaluer périodiquement le caractère adéquat de ces procédures;
4. Examiner les états financiers intermédiaires et annuels de la Société, l'information qui figure dans son rapport de gestion connexe, les communiqués de presse concernant ses résultats, les précisions concernant les données financières et les objectifs financiers fournis aux investisseurs, aux analystes et aux agences de notation et l'intégrité de l'information rapportée. En discuter avec la direction et l'auditeur externe, en faire rapport au conseil et, s'il y a lieu, faire des recommandations au conseil avant la divulgation desdites informations;
5. Examiner l'information contenue dans la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations de la Société que requiert le Règlement 52-110 – Comité d'audit, avec ses modifications successives (le « Règlement 52-110 »). En discuter avec la direction, et le cas échéant, fournir des recommandations au conseil sur l'information pertinente à communiquer;

6. Examiner et discuter avec la direction et l'auditeur externe de la qualité, de la pertinence et de l'acceptabilité de l'information financière de la Société et de la cohérence de l'approche, d'une période à l'autre;
7. Résoudre les désaccords entre la direction et l'auditeur externe au sujet de l'information financière;
8. Examiner les rapports de l'auditeur externe sur les éléments suivants :
 - a) les politiques et les pratiques comptables cruciales utilisées par la Société;
 - b) tous les autres traitements importants des données financières dans le contexte des principes comptables généralement reconnus dont la direction a discuté, notamment les ramifications de l'utilisation de ces autres traitements et divulgations et le traitement que l'auditeur externe privilégie;
 - c) les autres communications écrites importantes entre l'auditeur externe et la direction;
9. Examiner les poursuites, réclamations ou autres éventualités ainsi que les initiatives en matière d'affaires réglementaires ou de gestion comptable qui pourraient avoir un impact important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société, et étudier la pertinence de les divulguer dans les documents examinés;

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DES CONTRÔLES INTERNES

10. Examiner le système de contrôle interne de la Société, en discuter avec la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne, en faire rapport au conseil et, s'il y a lieu, formuler des recommandations au conseil à cet égard;
11. Examiner le processus concernant les attestations périodiques, par le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société relativement aux divulgations de renseignements financiers, à l'existence de lacunes importantes dans la structure ou l'application des contrôles internes qui pourraient nuire à la capacité d'enregistrer, de traiter et de résumer les données financières et de faire rapport, relativement également aux modifications importantes aux contrôles internes ou aux changements à l'environnement dans lequel les contrôles internes sont appliqués, notamment la correction de lacunes ou de faiblesses importantes;
12. Passer en revue le processus de contrôle interne et de vérification des données relativement à la communication des données portant sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance;
13. Examiner les procédures concernant la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues au sujet de la comptabilité, des contrôles comptables internes ou de l'audit, notamment des procédures concernant l'envoi confidentiel, sous le couvert de l'anonymat, par les employés de préoccupations touchant des points discutables en matière de comptabilité, d'audit ou d'autres questions de nature financière;
14. Examiner tout signalement anonyme à l'égard d'une comptabilité ou d'un audit douteux ou toute autre irrégularité d'ordre financier fait par les employés et les administrateurs de la Société, ou en leur nom, et en faire rapport au conseil;
15. Examiner les faiblesses des contrôles recensées par l'auditeur externe ainsi que la réponse de la direction à ce sujet;
16. Examiner les transactions entre apparentés et examiner tout risque applicable pouvant s'y rapporter et, si approprié, recommander pour approbation par le conseil des procédures d'identification, d'examen et d'approbation des transactions entre apparentés;

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

17. Examiner les politiques et les initiatives de la Société en matière de technologie de l'information;
18. Examiner les politiques, les contrôles et les initiatives de la Société en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité ainsi que les rapports sur les incidents de sécurité;
19. Rencontrer périodiquement le responsable mondial de la sécurité des systèmes d'information, en l'absence de la direction;

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE L'AUDITEUR EXTERNE

20. L'auditeur externe fait rapport directement au comité d'audit. Le comité d'audit recommande au conseil : (i) l'auditeur externe à soumettre aux actionnaires pour approbation lors de l'assemblée annuelle en vue d'établir ou de délivrer un rapport d'audit ou de rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à la Société et, si nécessaire, recommander au conseil d'approuver la révocation de l'auditeur externe et (ii) la rémunération de l'auditeur externe;
21. Être directement responsable de la surveillance des travaux de l'auditeur externe engagé pour établir ou délivrer un rapport d'audit ou rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à la Société;
22. Approuver au préalable tous les services non liés à l'audit que l'auditeur externe doit rendre à la Société et à toute filiale de celle-ci. À cette fin, le comité d'audit peut adopter des politiques et des procédures particulières concernant le recours à des services non liés à l'audit qui peuvent notamment prévoir la délégation par le comité d'audit à un ou à plusieurs membres indépendants du comité d'audit du pouvoir d'approuver au préalable ces services non liés à l'audit, à la condition que rapport de cette approbation préalable soit fait au comité d'audit lors de la réunion périodique suivante;
23. Au moins tous les ans, examiner et évaluer ce qui suit, et en faire rapport au conseil :
 - a) l'indépendance de l'auditeur externe, notamment le fait que la prestation par ce dernier de services autres que des services d'audit est compatible avec son indépendance;
 - b) obtenir de l'auditeur externe une déclaration écrite définissant : (i) toutes les relations qui existent entre lui et la Société; (ii) toutes les autres relations qui pourraient avoir un effet défavorable sur son indépendance;
24. Assurer que la rotation de l'associé principal de l'auditeur externe affecté à la mission d'audit est effectuée conformément aux normes d'indépendance des CPA;
25. Au moins tous les ans, obtenir et examiner un rapport de l'auditeur externe décrivant :
 - a) les procédures internes du contrôle de la qualité de l'auditeur externe;
 - b) toutes les questions importantes soulevées dans le cadre du dernier examen interne du contrôle de la qualité ou de l'examen par les pairs de l'entreprise de l'auditeur externe, ou dans le cadre d'une enquête menée par des autorités gouvernementales ou professionnelles, au cours des cinq années précédentes, concernant un ou plusieurs audits indépendants effectués par l'entreprise de l'auditeur externe ainsi que toutes mesures prises pour traiter ces questions;
26. Examiner et approuver la politique de recrutement concernant les associés, les employés et les anciens associés et employés de l'auditeur externe, actuel ou ancien, de la Société;
27. Examiner annuellement l'expérience et les qualifications de l'équipe d'audit externe ainsi que son efficacité, son esprit critique et la qualité de ses services;
28. Examiner le cadre et le processus d'audit avec l'auditeur externe;
29. S'il y a lieu, examiner le processus d'attestation des documents d'information publics de la Société et en discuter avec le chef de la direction et le chef de la direction financière de cette dernière;
30. Se réunir périodiquement avec l'auditeur externe en l'absence de la direction et de l'auditeur interne;

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE L'AUDITEUR INTERNE

31. Examiner ce qui suit, en discuter avec l'auditeur interne, en faire rapport au conseil et, s'il y a lieu, formuler des recommandations au conseil :
 - a) la nomination et le mandat de l'auditeur interne, notamment ses responsabilités, son budget et son personnel;
 - b) les compétences et le rendement de l'auditeur interne, notamment un examen du plan d'audit interne annuel et l'existence ou non de toute restriction ou limitation imposée à l'auditeur interne;
 - c) l'obtention de comptes rendus de l'auditeur interne concernant les résultats d'audit interne, notamment pour ce qui est des contrôles internes de la Société, et les progrès réalisés par cette dernière pour remédier à tout manquement important ayant trait aux contrôles;

- d) assurer l'indépendance et l'objectivité de la fonction d'audit interne, notamment en recevant une certification annuelle de l'auditeur interne confirmant son indépendance, l'indépendance de la fonction d'audit interne et le respect de son code de déontologie et de ses normes d'audit interne;
32. Se réunir périodiquement avec l'auditeur interne en l'absence de la direction et de l'auditeur externe;

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DE LA GESTION DES RISQUES

33. Examiner ce qui suit, en faire rapport et, s'il y a lieu, formuler des recommandations au Conseil :
- a) les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques adoptés par la Société;
 - b) l'exposition de la Société à des risques financiers importants et les mesures prises pour surveiller et contrôler cette exposition;

SURVEILLANCE ET SUPERVISION DU RESPECT DES PRESCRIPTIONS JURIDIQUES

34. Examiner le caractère adéquat du processus de respect des lois et des règlements adopté par la Société, en discuter avec la direction, l'auditeur externe et l'auditeur interne, en faire rapport au Conseil et, s'il y a lieu, formuler des recommandations à ce dernier; et
35. Recevoir périodiquement des rapports de la part de la Société sur des questions de droit et des questions réglementaires qui peuvent avoir un effet significatif sur les états financiers, les flux de trésorerie ou les opérations de la Société.

C. COMPOSITION

36. Le comité d'audit est composé d'un minimum de trois membres, chacun étant administrateur de la Société;
37. Chacun des membres de comité d'audit doit (sauf dans la mesure permise par le Règlement 52-110) être indépendant (ainsi que ce terme est défini dans le Règlement 52-110) et libre de toute relation qui, de l'avis du conseil, pourrait raisonnablement nuire à l'indépendance de son jugement à titre de membre de comité d'audit;
38. Les membres du comité d'audit doivent (sauf dans la mesure permise par le Règlement 52-110) posséder les compétences financières (définies comme étant la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées lors de la lecture des états financiers de la Société);
39. Les membres et le président du comité d'audit (le « président ») sont choisis par le conseil, sur les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de rémunération. À moins que le président ne soit nommé par tous les membres du conseil, il peut être désigné par une majorité des membres du comité d'audit. Un membre du comité d'audit peut démissionner du comité sans démissionner du conseil;
40. Le conseil peut à tout moment révoquer ou remplacer un membre du comité d'audit; un membre cesse d'être membre du comité d'audit lorsqu'il cesse d'être administrateur de la Société. Le président peut être révoqué à tout moment par le conseil, ou par le comité d'audit, en consultation avec le conseil. Le conseil peut élire un de ses membres pour combler les vacances au sein du comité d'audit. Lorsqu'il y a vacance au sein du comité d'audit, les membres restants exercent tous les pouvoirs du comité d'audit tant qu'il y a quorum.

D. RÉUNIONS

41. Le comité d'audit se réunit au moins quatre fois par année ou plus fréquemment si les circonstances l'exigent. Le président et chef de la direction, le chef de la direction financière, l'auditeur interne et l'auditeur externe peuvent demander au président de convoquer une réunion;
42. Le comité d'audit auront l'occasion de rencontrer séparément, en l'absence de la direction, l'auditeur interne et l'auditeur externe, à chaque réunion régulière du comité d'audit;
43. Le comité d'audit peut demander à des membres de la direction et à des employés de la Société (y compris, pour plus de précision, aux membres de son groupe et à ses filiales) ou à d'autres (notamment

à l'auditeur externe) d'assister à ses réunions et de lui fournir les renseignements qu'il demande. Les membres de comité d'audit ont accès à tous les renseignements de la Société (y compris, pour plus de précision, les membres de son groupe, ses filiales et leurs activités respectives), et il est autorisé à discuter de ces renseignements et de toutes autres questions ayant trait aux résultats des activités et à la situation financière de la Société avec les membres de la direction, les employés, l'auditeur externe et d'autres personnes, comme ils le considèrent comme approprié;

44. L'auditeur externe de la Société recevra un avis de chaque réunion du comité d'audit et, si un membre du comité d'audit en fait la demande, il assistera à chaque réunion du comité d'audit tenue pendant la durée de son mandat;
45. Le quorum nécessaire à la délibération des questions à l'étude lors d'une réunion du comité d'audit est constitué par la présence de la majorité des membres du comité d'audit, dont l'un doit être le président, à moins qu'il n'en soit décidé autrement, de temps à autre, par résolution du conseil. En l'absence du président du comité d'audit à une réunion, le président est remplacé par un autre membre du comité d'audit qui est désigné par les autres membres;
46. Le comité d'audit peut tenir des réunions par conférence téléphonique ou par tout autre moyen permis par la loi et par les règlements de la Société;
47. Les procès-verbaux des réunions du comité d'audit doivent refléter fidèlement les délibérations et les décisions importantes de ce dernier, notamment les recommandations qu'il doit formuler au conseil; les procès-verbaux sont distribués aux membres du comité d'audit pour approbation;
48. À une réunion, les questions sont tranchées à la majorité des voix exprimées par les membres du comité d'audit, sauf lorsque seulement deux membres sont présents, auquel cas, elles sont tranchées à l'unanimité;
49. À moins qu'il n'en soit décidé autrement par résolution du comité d'audit, le secrétaire de la Société est le secrétaire du comité d'audit.

E. ENQUÊTES

50. Le comité d'audit est habilité à enquêter sur toute question portée à son attention, en ayant pleinement accès à tous les livres, registres et membres du personnel de la Société, et il peut faire appel à un conseiller juridique spécial ou à des experts externes lorsque nécessaire ou approprié.

F. AUTRE

51. Le comité d'audit tient les registres qu'il juge nécessaires quant à ses délibérations et rend compte régulièrement de ses activités et de ses recommandations au conseil, au besoin;
52. Le comité d'audit a le pouvoir d'engager et de fixer la rémunération des avocats externes et d'autres conseillers externes qu'il juge nécessaire d'engager dans l'exercice de ses fonctions;
53. Le conseil évalue et examine, annuellement, le rendement du comité d'audit;
54. Chaque année, le comité d'audit examine le caractère adéquat de son mandat et en discute avec le comité de gouvernance, d'éthique et de la rémunération.
55. Le comité d'audit doit examiner ce mandat au moins tous les ans et recommander au conseil d'approuver les modifications proposées;
56. Le comité d'audit fait périodiquement rapport de ses activités au conseil.

G. LIMITES RELATIVES AUX DEVOIRS DU COMITÉ D'AUDIT

57. Aucune disposition des présentes règles ne vise à étendre la portée des normes de responsabilité en vertu des exigences législatives ou réglementaires qui s'appliquent aux administrateurs ou aux membres du comité d'audit. Même si le comité d'audit a un mandat précis, il ne lui appartient pas de planifier ou d'exécuter les audits ni de déterminer si les états financiers de la Compagnie sont complets et exacts;
58. Les membres du comité d'audit sont en droit de se fier, en l'absence d'information à l'effet contraire, (i) à l'intégrité des personnes et des organisations qui leur transmettent de l'information, (ii) à l'exactitude et à l'intégralité de l'information fournie et (iii) aux déclarations faites par la direction quant aux services non liés à l'audit que l'auditeur externe fournit à la Société. Les responsabilités de

surveillance du comité d'audit n'ont pas été établies pour que ce dernier détermine de façon indépendante si (i) la direction a appliqué des principes comptables ou de communication de l'information financière adéquats ou des contrôles et procédures internes adéquats ou (ii) les états financiers de la Société ont été dressés et, le cas échéant, audités conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).